Bilan de cinq années de stratégie européenne pour l'emploi

2002/2152(INI) - 11/09/2002

La commission a adopté à l'unanimité le rapport d'initiative de M. Herman SCHMID (GUE/NGL, S) sur la communication de la Commission sur le bilan de cinq années de stratégie européenne pour l'emploi (SEE). Les députés constatent que la SEE a été très efficace, mais qu'il est maintenant temps d'ouvrir un débat plus large et plus axé sur le changement. L'actuelle structure en piliers a atteint son objectif, mais elle a été dépassée progressivement par l'évolution de la politique. Il est donc demandé à la Commission de remplacer cette structure et de simplifier les lignes directrices en matière d'emploi. La commission estime également que la méthode ouverte de coordination doit être révisée. Elle souligne que le plus grand problème à traiter est le manque de transposition de la SEE aux niveaux où les décisions en matière d'emploi sont adoptées. Pour améliorer cette situation, les députés proposent que les parlements nationaux adoptent les plans d'action nationaux. Ainsi, le plan d'action national serait mieux intégrée au niveau national, et les responsabilités économiques découlant du plan d'action seraient dûment prises en compte. Par ailleurs, la Commission est invitée à proposer des modifications de la SEE de manière à en faire un processus à plusieurs niveaux au sein duquel il y a plus d'interaction entre les différents acteurs sur les différents plans (national, régional, européen). Le rapport attire l'attention également sur d'autres points dont il faudra tenir compte dans la révision de la SEE, tels que : le renforcement des stratégies d'emploi destinées à développer les marchés de travail locaux et régionaux ; la précision et le renforcement du rôle des partenaires sociaux ; et l'encouragement et la protection de l'emploi des femmes.